Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 16 décembre 2021
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 16 décembre 2021, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 9/2021 intitulé **« Demande de crédit pour financer des travaux de réfection de la route des Voëttes, au lieu-dit « Au Clos », suite à un éboulement dû aux intempéries »**, daté du 10 novembre 2021,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 280'000.00 pour financer des travaux de réfection de la route des Voëttes, au lieu-dit « Au Clos », suite à un éboulement dû aux intempéries, sous déduction de la subvention ;
- d'admettre le mode de financement proposé ;
- d'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans.

Le Président	La Secrétaire
Marc Chablaix	Deborah Borloz

Le Sépey, le 17 décembre 2021

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 16 décembre 2021
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 16 décembre 2021, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 10/2021 intitulé **« Modification du règlement sur la distribution de l'eau - Résiliation anticipée de la concession de la société de l'eau du Sépey »**, daté du 21 octobre 2021,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'accepter une résiliation anticipée de la concession pour la distribution d'eau sur une partie du territoire de la commune d'Ormont-Dessous entre la commune d'Ormont-Dessous et la société de l'eau du Sépey, au 31 décembre 2021 ;
- d'adopter la modification du règlement communal sur la distribution de l'eau à Ormont-Dessous par l'abrogation de l'avenant du 8 mars 2018 et l'adoption d'un nouvel avenant ;
- de fixer l'entrée en vigueur du règlement modifié dès l'approbation du nouvel avenant par le Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

Le Président — La Secrétaire

M. Chablaix — Deborah B

Marc Chablaix — Deborah Borloz

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Le Sépey, le 17 décembre 2021

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 16 décembre 2021
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 16 décembre 2021, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 11/2021 intitulé « **Budget 2022** », daté du 22 octobre 2021,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'approuver le budget communal 2022 tel que présenté.

Le Président	La Secrétaire
Marc Chablaix	Deborah Borloz

Le Sépey, le 17 décembre 2021

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 16 décembre 2021
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 16 décembre 2021, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 12/2021 intitulé « **Fixation des plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements - Plan des investissements et planification financière - Législature 2021-2026** », daté du 5 novembre 2021,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- de fixer le plafond d'endettement brut admissible à CHF 19'500'000.00 ;
- de fixer le plafond de risques pour cautionnements à CHF 9'750'000.00.

Le Président
Marc Chablaix

La Secrétaire
Deborah Borloz

Le Sépey, le 17 décembre 2021

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 16 décembre 2021
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 16 décembre 2021, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu	le préavis municipal n° 13/2021 intitulé **« Demande de crédit pour financer la phase II de l'étude dédiée au développement d'infrastructures sur le plateau des Mosses »**, daté du 11 novembre 2021,
Ouï	le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant	que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'autoriser la Municipalité de poursuivre l'étude dédiée au développement d'infrastructures sur le plateau des Mosses ;
- d'accorder à cet effet un crédit de CHF 225'185.00 ;
- d'admettre le mode de financement proposé ;
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans.

Le Président	La Secrétaire
Marc Chablaix	Deborah Borloz

Le Sépey, le 17 décembre 2021